

Rappel : l'entretien et le ménage sont effectués par les entraîneurs

Interdiction de rentrer les vélos, les trottinettes, skates, dans l'accueil et déambulatoire (prévoir cadenas pour l'extérieur).

GYMNASTES GAM - GAF - AEROBIC - PARKOUR - ATELIERS - ADULTES

En cas de symptôme contagieux, les enfants ne doivent pas venir à l'entraînement, et s'ils sont malades pendant les cours, les parents seront immédiatement appelés pour venir les chercher.

Dans l'enceinte gymnique,

- Pour entrer dans la salle, les chaussures sont enlevées et remplacées par des **claquettes**.
- Il ne faut **pas courir** pour le changement d'atelier et d'agès,
- Il faut prendre soin de **ne pas gêner** les autres pratiquants.

Lors de tous déplacements pour aller aux **toilettes**, le **signaler** à l'entraîneur et **utiliser les claquettes**.

Dans la mesure du possible, le pratiquant doit **arriver à l'heure** et **en tenue sportive**, tous ses effets personnels seront mis dans **son sac de sport** de taille moyenne (y compris gourde, effets spécifiques à la pratique comme les maniques... petite serviette éponge personnelle pour le lavage des mains).

La **gourde** doit être **remplie avant** la séance. Prévoir la contenance en fonction du Sport pratiqué (ex: grosse gourde pour l'Aérobic) car **aucun passage à la fontaine ne se fera pendant les séances**.

Dans le cas exceptionnel de **changement vestimentaire**, celui-ci doit se faire dans les **cabines individuelles** dans la zone vestiaire, et **non dans les toilettes**.

Un banc est affecté à chaque groupe:

- les **vêtements** sont placés **sur le banc**,
- le **sac de Sport** (gourde et chaussures) **sous le banc**.

CARTABLES : ils seront entreposés pendant le temps de pratique dans la zone d'attente des groupes.

TÉLÉPHONE : il **n'est pas autorisé** pendant l'entraînement et doit être **silencieux et rangé** au fond du sac de sport.

“Je range ce que je déränge”

Le matériel mis à disposition pour la pratique sportive **ne peut être déplacé qu'après accord de l'entraîneur**, et celui-ci doit être **remis à sa place immédiatement après utilisation**.

FITNESS - SENIORS

Dans la mesure du possible les pratiquants doivent arriver **en tenue sportive**, sauf pour les **chaussures** qui doivent être exclusivement **prévues à la pratique en salle**. En cas d'empêchement utiliser les **cabines individuelles** dans la zone vestiaire. Le sac de sport contenant les effets personnels, gourde, petite serviette éponge pour le lavage des mains, etc ... sera déposé dans un espace prévu dans l'aire sportive de la pratique. Pour les cours de gymnastique au sol de type abdo-fessiers, pilates etc ... le pratiquant **doit apporter** et utiliser **son tapis** d'évolution (carpette), il est conseillé d'y apposer une serviette personnelle. Un minimum de **deux** pratiquants est obligatoire pour que l'éducateur puisse dispenser la séance. Les cartes Fitness et Seniors sont cochées par l'éducateur en fin de séance.

Règlement lu et approuvé par le responsable légal et par le pratiquant

Signature du responsable légal

Nom - Prénom

Signature du pratiquant